

**3401**

COMITE PERMANENT INTER-ETATS  
DE LUTTE CONTRE LA  
SECHERESSE DANS LE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(78)23  
20 octobre 1978

TROISIEME CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL  
Amsterdam, 21-22-23 novembre 1978

STRATEGIE ET PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA  
SECHERESSE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

Bilan des travaux accomplis en 1977-78  
Esquisse d'un programme de travail pour 1979

(Point 2 de l'Ordre du jour)

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	3
- la deuxième réunion du Club du Sahel	3
- le travail accompli depuis la deuxième réunion du Club	4
II. LES OBJECTIFS ET LES GRANDES OPTIONS STRATEGIQUES	7
- les objectifs	7
- les nouveaux équilibres à trouver dans le Sahel et les grandes options stratégiques	9
• la reforestation dans le cadre des besoins en énergie du Sahel	11
• la politique céréalière	14
III. LES APPROCHES SECTORIELLES	19
A. la production végétale	19
. les cultures pluviales	19
. les cultures irriguées	22
. la protection des cultures et des récoltes	23
. le stockage	24
B. l'élevage	24
C. les pêches	27
D. l'écologie et les forêts	28
E. les ressources humaines	29
F. les transports et les infrastructures	32
IV. LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE	35
- le renforcement des capacités de programmation	36
- la mise en forme de programmes d'ensemble	37
V. CONCLUSIONS	39
VI. PROGRAMME DE TRAVAIL 1979	41
1. introduction	41
2. le programme de travail 1979	41
3. l'information	44
4. prochaine réunion du Club du Sahel	45

Annexe : Principaux documents publiés depuis la réunion d'OTTAWA

## INTRODUCTION

### INTRODUCTION

La recherche démontre qu'il existe une corrélation entre la qualité de l'environnement et la santé publique. Les résultats de cette recherche sont utilisés pour améliorer la qualité de l'environnement et pour promouvoir la santé publique.

### INTRODUCTION

#### INTRODUCTION

Le résultat de cette recherche montre que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

### INTRODUCTION

Les résultats de cette recherche montrent que les personnes qui vivent dans des zones urbaines ont une meilleure santé que celles qui vivent dans des zones rurales. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le niveau d'éducation, le revenu et le type d'habitation.

## I. INTRODUCTION

### LA DEUXIEME REUNION DU CLUB DU SAHEL

Lors de la deuxième réunion du Club du Sahel, tenue à OTTAWA du 30 mai au 1er juin 1977, le Groupe de Travail du Club a présenté un projet de stratégie et un projet de programme de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel.

La stratégie proposée doit permettre aux Etats sahéliens d'atteindre, vers la fin du siècle, l'objectif d'auto-suffisance alimentaire qu'ils se sont fixés. Quant au programme présenté, dit de "première génération", il constitue un premier pas dans la voie de la mise en application pratique de la stratégie.

Le Conseil des Ministres du CILSS et la réunion plénière du Club ont adopté le projet présenté par le Groupe de Travail et ont jugé que la stratégie "constituait un cadre à l'intérieur duquel les efforts conjugués des Sahéliens et de la Communauté Internationale pouvaient désormais se déployer en vue du développement du Sahel".

Depuis la réunion d'OTTAWA, la stratégie a certainement joué ce rôle. Tout d'abord, l'on constate que la majorité des pays sahéliens, dans le cadre de leur planification nationale, tiennent le plus grand compte du facteur "Sécheresse". Ces pays placent leurs objectifs dans le cadre des grandes lignes de la stratégie de développement du Sahel, notamment en ce qui concerne l'objectif d'auto-suffisance alimentaire. Par ailleurs, ces pays ont dans leur ensemble, inscrit les projets du programme de première génération parmi leurs actions de haute priorité.

Ensuite un certain nombre de membres de la Communauté Internationale ont poursuivi ou accru de façon sensible leur concours au développement du Sahel. D'autres se sont joints à eux ou envisagent de le faire.

L'existence d'un cadre stratégique donne aux responsables des Organismes de financement et aux opinions publiques la garantie que leurs efforts s'exercent dans le bon sens, pour atteindre des objectifs clairs : elle a sûrement joué un rôle important, et dans certains cas, décisif, dans la mobilisation d'une aide internationale croissante en faveur du Sahel.

Mais, suivant en cela les suggestions du Groupe de Travail, le Club a également jugé que la stratégie pouvait encore être perfectionnée. Il a donc décidé de prolonger la mission confiée au Groupe en lui demandant de poursuivre le travail entrepris, d'affiner la stratégie adoptée et de rechercher une cohérence accrue entre les actions préconisées.

En engageant ainsi le Groupe dans une seconde phase de travail, les participants à la réunion d'OTTAWA avaient évidemment à l'esprit qu'une réflexion plus approfondie sur la stratégie pouvait d'une part aider les Etats sahéliens dans leur propre travail de programmation et, d'autre part, aider les membres de la Communauté internationale dans la programmation de leurs concours et favoriser une mobilisation encore accrue de l'aide pour le Sahel.

Enfin, la réunion d'OTTAWA a chargé le Ministre coordinateur du CILSS d'adapter les structures et les moyens du Groupe pour lui permettre d'accomplir au mieux cette nouvelle tâche.

#### LE TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS LA DEUXIEME REUNION DU CLUB

En présentant son projet à OTTAWA, le Groupe avait suggéré que, si une seconde phase de travaux devait être entreprise, la méthode utilisée soit moins lourde que celle adoptée durant la première phase. Il avait recommandé de conserver la structure sectorielle qui s'était révélée fructueuse, mais de l'alléger en diminuant et le nombre des équipes et l'importance de chacune de ces équipes.

Le Ministre coordinateur du CILSS a suivi ces recommandations et la structure du Groupe a été allégée, en réduisant de 9 à 6 les équipes sectorielles. Celles-ci sont désormais chargées :

- de la production végétale, regroupant cultures pluviales et cultures irriguées,
- de la production animale,
- des pêches,
- des forêts et des problèmes écologiques,
- des ressources humaines,
- des transports et infrastructures.

Chaque équipe, responsable d'un secteur de production, a été chargée de traiter non seulement les problèmes de l'accroissement de la production dans son secteur, mais également les problèmes de prix et de commercialisation ainsi que les problèmes de recherche de technologies nouvelles concernant son secteur, problèmes traités précédemment par des équipes particulières.

Enfin, de petits groupes spécialisés ont été créés pour traiter des systèmes mixtes agriculture-élevage, de la mise en valeur des terres neuves, des programmes sylvo-pastoraux.

Chaque équipe a été constituée par un "noyau" central, composé de deux responsables sahéliens, d'au moins un rapporteur membre du secrétariat du CILSS et d'un rapporteur appartenant à la Communauté internationale.

Ce "noyau" a travaillé en étroite liaison avec la Division des projets et programmes du secrétariat du CILSS, s'entourant chaque fois que cela était nécessaire d'experts détachés par les Etats sahéliens et par les membres de la Communauté internationale, prenant les liaisons indispensables pour assurer les cohérences inter-sectorielles avec les autres "noyaux".

Cette structure allégée a permis un travail efficace. Mais, alors que dans la période s'étendant entre les réunions de DAKAR et d'OTTAWA, ce travail avait été exclusivement consacré à la formulation d'une stratégie et d'un programme, il n'en a pas été de même lors de cette seconde phase :

- conformément au voeu émis à OTTAWA, priorité a été donnée à la préparation des projets de première génération en vue d'accélérer leur financement et leur mise en oeuvre.

Ceci s'est traduit par une participation importante à la préparation des réunions organisées par les secrétariats du CILSS et du Club avec les sources de financement, réunions qui ont porté sur la protection des végétaux, le reboisement, les pêches, les transports, la production végétale et les ressources humaines.

- enfin la réflexion stratégique a été poursuivie, complétant la réflexion faite pendant la première phase, se présentant parfois aussi comme une retombée directe de la préparation des projets. Mais, étant donné l'allégement du Groupe et la diversification des tâches qu'il a eu à assumer, il est bien évident que les moyens qui ont pu être consacrés à cette réflexion ont été très inférieurs à ce qu'ils ont été au cours de la première phase de travaux.

Compte tenu de ces moyens réduits, il n'a pas été jugé opportun de présenter à la réunion d'AMSTERDAM un projet de stratégie revu et amélioré. Aussi la présente note n'a-t-elle d'autre but que de donner un bilan des réflexions sur la stratégie faites par les différentes équipes du Groupe et, d'une façon plus générale, de donner un aperçu sur l'état actuel des réflexions concernant la stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement. Elle a aussi pour objectif de provoquer un débat et de suggérer un programme de travail à mettre en oeuvre après la réunion d'AMSTERDAM.

Pour essayer d'atteindre ces objectifs, la note reprend, au moins dans ses grandes lignes, la structure du rapport de synthèse présenté par le Groupe de Travail à la réunion d'OTTAWA :

- on a d'abord présenté quelques réflexions concernant les objectifs et les grandes options stratégiques. On a choisi pour cela de privilégier deux grandes options qui ont donné lieu au cours de la période écoulée à des travaux intéressants et dont l'importance est certainement capitale pour l'avenir du Sahel. Ce sont la reforestation et la politique céréalière.
- puis on a examiné les travaux accomplis concernant les différentes stratégies sectorielles.
- enfin il a paru utile de faire quelques suggestions sur le programme de 1979 tant pour l'amélioration de la stratégie que pour la mise en oeuvre du programme de première génération.

La note a été rédigée à partir des travaux faits par les équipes ou les groupes spécialisés au cours de leurs réunions ou au cours des réunions organisées avec les sources de financement, des travaux accomplis au cours des colloques patronnés par le CILSS et le Club :Colloque sur les systèmes de production intégrés, Colloque sur la mise en valeur des terres nouvelles et à partir de certains documents élaborés en dehors du Groupe de Travail et qui ont paru intéressants (FAO, notamment). On trouvera en annexe une bibliographie des travaux utilisés. La note exprime tant les idées des pays membres du CILSS que les points de vue exprimés par les sources de financement dans le cadre du Club du Sahel.

## II. LES OBJECTIFS ET LES GRANDES OPTIONS STRATEGIQUES

### LES OBJECTIFS

Il n'a pas paru nécessaire de revenir sur l'objectif d'auto-suffisance alimentaire retenu par les Gouvernements sahéliens et qui avait fait l'objet de débats importants lors de la préparation de la réunion d'OTTAWA. En revanche, la traduction de cet objectif général en objectifs quantitatifs qui sont les besoins des populations sahéliennes en divers produits alimentaires à la fin du siècle, a fait l'objet de plusieurs réflexions nouvelles. Ces besoins chiffrés constituent une donnée essentielle pour la stratégie, puisqu'ils sont au moins partiellement repris comme objectifs de production pour les différents secteurs productifs.

Il a été noté que les estimations de la future demande alimentaire faites par le Groupe de Travail ont été essentiellement basées sur les travaux antérieurs de la FAO(1), or ceux-ci sont eux-mêmes basés sur des enquêtes de consommation urbaine et rurale déjà assez anciennes, puisque la plupart sont antérieures à 1965 et sur des hypothèses de croissance démographique qui devraient être revues.

On constate en effet que le taux d'urbanisation dans les pays sahéliens croît plus rapidement qu'on ne l'avait prévu il y a une dizaine d'années. La sécheresse n'est certainement pas étrangère à cet état de fait : elle a amené une sédentarisation et une fixation dans les villes, notamment dans les capitales, d'une partie de la population la plus touchée par le fléau.

Il s'en suit que la demande urbaine de produits alimentaires croît très rapidement, de 6 à 8% par an. Or la structure de cette demande est différente de la structure de la demande rurale, comportant moins de céréales, plus de viande, de poisson, de corps gras etc..

Mais de plus, il semble que la structure de la demande urbaine ait subi de profonds changements depuis vingt ans et qu'elle en subisse peut-être encore. Elle tend par exemple à être satisfaite de plus en plus par des céréales importées.

(1) Etude prospective pour le développement agricole des pays de la zone sahélienne. Rome - 1976.

Si cette tendance devait persister, elle reviendrait à détacher peu à peu les marchés urbains de la production agricole nationale.

Quoi qu'il en soit, il semble maintenant utile de revoir les besoins alimentaires. Si les données disponibles recueillies par la FAO et par le Groupe de Travail ont pu, en un premier temps, permettre de déterminer des ordres de grandeur des besoins et donc des objectifs et ont pu permettre de proposer les grandes lignes d'une stratégie, il serait souhaitable de disposer maintenant d'une information plus sûre et plus complète sur les besoins ruraux et urbains à moyen et long terme.

Plus précisément les experts ont estimé qu'il convient de faire exécuter certaines des études proposées par le Groupe restreint chargé d'étudier les problèmes de commercialisation, de prix et de stockage des céréales, notamment :

- redéfinir en milieu rural comme en milieu urbain, les quantités physiques de chaque produit alimentaire consommées,
- étudier comment ces quantités sont susceptibles d'évoluer en fonction du revenu des consommateurs et aussi en fonction des prix relatifs des divers produits.

Le rassemblement de ces données est une opération longue et coûteuse. Faut-il l'entreprendre d'urgence, de façon prioritaire ? Il semble, en tout cas, que l'on aura besoin assez rapidement de données plus fiables sur l'évolution des besoins, à la fois :

- pour voir si les tendances constatées dans l'accroissement de la production sont compatibles à terme avec l'autosuffisance alimentaire recherchée et alerter tant les Gouvernements sahéliens que la Communauté internationale si ce rythme d'accroissement semble insuffisant, chose qu'il est difficile de faire dans l'état actuel de l'information,
- surtout, pour définir une politique céréalière cohérente. Ce point sera évoqué plus loin, mais il semble bien maintenant que la définition d'une telle politique exigera la réalisation d'équilibres délicats, ce qui sera bien difficile sans un minimum de données de base, notamment sur l'évolution des besoins et la sensibilité de la demande aux prix relatifs des différentes céréales.

## LES NOUVEAUX EQUILIBRES A TROUVER DANS LE SAHEL ET LES GRANDES OPTIONS STRATEGIQUES

Les différentes études prospectives sur le Sahel effectuées au cours de ces dernières années ont contribué à mettre en évidence plusieurs grands déséquilibres qui affectaient le Sahel sans que l'on en eût toujours une conscience claire, déséquilibres que la dernière période de sécheresse a contribué à mettre en lumière :

- déséquilibre entre l'évolution des productions agricoles et notamment des productions céréalières et l'évolution de la démographie et des besoins. Malgré les lacunes de la documentation statistique, on a pu avancer que le trend de l'augmentation de la production céréalière devait se situer dans le Sahel vers 1 % par an, alors que la population croît partout à un taux supérieur à 2 %.

Or au taux de 2,5 % par an, la population double en 29 ans alors qu'au taux de 1 %, la production ne double qu'en 70 ans.

Ceci ne peut, en dehors des inévitables aléas climatiques, qu'entraîner une dépendance croissante du Sahel pour son alimentation et remettre en cause l'objectif d'auto-suffisance alimentaire.

- déséquilibre écologique qui se présente sous différentes formes :

- surcharge et dégradation des pâturages autour des points d'eau dans le Sahel des nomades,
- déforestation accélérée pour la fourniture de bois de chauffe aux ménages, un peu partout dans le Sahel, même dans les zones les plus arrosées,
- surexploitation et appauvrissement des terres dans plusieurs zones où les densités de population ne permettent plus des périodes de jachère suffisantes pour reconstituer la fertilité des terres dans le système cultural actuel.

Les études et notamment les études de la FAO ont montré que cette surexploitation des terres s'étendrait inexorablement à l'ensemble du Sahel avant la fin du siècle si le système cultural n'était point changé.

- déséquilibre économique enfin, en ce sens que les agriculteurs ne semblent pas suffisamment incités à accroître ni leur production ni leur productivité en denrées alimentaires, qu'ils ont tendance à se replier sur un système d'auto-consommation et que les marchés urbains ont tendance à être de plus en plus déconnectés des systèmes productifs nationaux et fournis par des importations.

Il est bien évident que ces grands ensembles en déséquilibre sont liés par de multiples relations et que, par exemple, le déséquilibre écologique croissant entraînera une accélération du déséquilibre productions agricoles-besoins ou encore que, ce que l'on a appelé déséquilibre économique favorise le déséquilibre écologique en n'incitant pas à l'accroissement de la productivité des terres par un changement de système cultural qui enrayerait l'appauvrissement des sols constaté aujourd'hui.

La stratégie proposée par le Club a largement insisté sur la nécessité de considérer le développement du Sahel et la lutte contre la sécheresse comme un ensemble dont tous les éléments étaient liés les uns avec les autres. La stratégie proposée à OTTAWA n'a d'autre but que d'essayer de réduire progressivement les différents déséquilibres dont souffre aujourd'hui le Sahel et de le conduire vers une situation où, dans un écosystème à nouveau stabilisé, il pourra satisfaire par lui-même l'essentiel de ses besoins alimentaires et où les conditions d'un développement autonome seront ainsi réunies.

Cela implique, comme on l'a souligné à OTTAWA, une mutation dans les systèmes de production tant en ce qui concerne l'agriculture que l'élevage.

Il est intéressant de constater que la quasi-totalité des experts qui se penchent sur les problèmes sahéliens adoptent maintenant une "approche systémique" et considère que le Sahel constitue un éco-système où les sociétés humaines, le milieu naturel et les techniques qui s'y appliquent sont indissociables.

Depuis la réunion d'OTTAWA, un certain nombre d'études ou de réflexions sur les déséquilibres dont souffre le Sahel ont été faites. Elles ont nécessairement une répercussion sur la formulation d'une stratégie qui vise précisément à les redresser.

Aussi pensons-nous utile de donner au moins un aperçu sur les plus intéressantes d'entre elles qui concernent la reforestation et la politique céréalière.

La reforestation dans le cadre des besoins en énergie  
du Sahel

Conformément aux résolutions adoptées lors de la réunion d'OTTAWA, le secrétariat du Club a fait réaliser une étude sur la stratégie d'approvisionnement en énergie du Sahel dont les résultats seront présentés par ailleurs.

Le bois constituant la principale source d'énergie dans l'ensemble du Sahel (plus de 90% de l'énergie consommée en Haute-Volta et au Tchad), les consultants chargés de cette étude ont été amenés à se pencher sur les problèmes d'approvisionnement en bois et donc sur les problèmes de déforestation.

On sait que, autour des grandes villes, on rencontre une zone, qui peut avoir jusqu'à une centaine de kilomètres de rayon, dans laquelle tout le bois, sauf le "bois utile" a été coupé. Il est déjà moins connu que la même situation se retrouve autour des villages où le rayon de déboisement peut atteindre jusqu'à une dizaine de kilomètres même dans les zones soudaniennes relativement arrosées. Certes, la situation est loin d'être uniforme : dans certaines zones la situation est déjà critique, dans d'autres le problème de l'approvisionnement en bois ne fait qu'apparaître. Mais le problème n'est nulle part absent au Sahel. (1)

L'étude en question, au-delà de ces constatations et de son appel pour l'élaboration urgente de politiques énergétiques a mis en évidence un certain nombre de faits dont plusieurs sont inquiétantes :

- le premier est qu'il n'existe aucun recensement fiable des ressources forestières du Sahel, ni des quantités de bois sur pied, ni des productions annuelles, ni de leur répartition géographique. Il est donc tout à fait impossible ni d'évaluer l'ampleur du déboisement par rapport à une situation d'équilibre antérieure où l'homme ne prélevait pas plus de bois que le croît naturel de la forêt, ni surtout de prévoir de façon quantitative comment va évoluer la déforestation au cours des prochaines années;
- tout le monde est cependant d'accord pour dire qu'il y a déjà une dégradation sérieuse du patrimoine forestier, dégradation inégale selon les régions, mais dégradation quasi générale;

---

(1) L'Energie dans la Stratégie du Développement du Sahel (1)  
(CILSS-Club du Sahel, Octobre 1978).

- or les modèles élaborés montrent que, si rien n'est fait pour y remédier, le phénomène de déforestation s'accélère et à partir d'un certain point prend des vitesses catastrophiques. Entre le moment où l'on s'aperçoit que le patrimoine forestier se dégrade (par exemple lorsque 10% de ce patrimoine ont disparu) et le moment où la déforestation est totale, dans les conditions d'accroissement démographique actuelles du Sahel, il s'écoule au plus quelques décennies.

L'absence de données statistiques sur la forêt ne permet pas de dire dans combien d'années ce "scénario tendanciel" se réalisera et la déforestation du Sahel sera complète. Il est malheureusement à craindre que ce temps ne doive pas se compter en siècles, mais en décennies et peut-être en un tout petit nombre de décennies.

- Bé les mêmes modèles montrent que, au début du processus de déforestation, il est facile d'enrayer le phénomène, mais que, au fur et à mesure que le temps passe et que la déforestation se développe, il devient de plus en plus difficile, voire à un certain moment impossible, de l'enrayer. Les mesures à prendre doivent être de plus en plus draconiennes et les programmes de reboisement très importants.

- enfin, l'étude a estimé qu'il faudrait disposer en l'an 2000 de 3 à 6 millions d'hectares de forêts dans le Sahel, ce qui suppose la plantation de 150.000 à 300.000 hectares nouveaux par an. (1)

La conclusion des consultants est que la reforestation du Sahel doit se faire sur une échelle sans commune mesure avec les efforts faits jusqu'à présent et que l'on doit considérer ceux-ci comme des opérations expérimentales destinées à préparer des opérations beaucoup plus importantes, mais que les opérations déjà faites sont elles-mêmes sans influence mesurable sur les problèmes d'approvisionnement en bois.

La stratégie présentée à OTTAWA avait déjà attiré l'attention sur le fait que le Sahel mange actuellement son capital forestier et avait qualifié cette situation d'extrême-ment préoccupante. Les résultats des dernières réflexions montrent que cette expression n'était pas trop forte et que la situation risque même de devenir assez rapidement dramatique.

---

(1) L'Energie dans la Stratégie de Développement du Sahel  
(CILSS-Club du Sahel, Octobre 1978)

Une déforestation accélérée du Sahel, ou de vastes zones du Sahel, en dehors de l'effet direct qu'elle aurait sur l'approvisionnement en bois de chauffe des ménages sahéliens et qui obligeraient à importer des combustibles de substitution coûteux pour l'économie générale comme pour les individus, ne serait pas sans conséquences sur la stratégie d'autosuffisance alimentaire. Elle aurait des conséquences, difficiles à évaluer aujourd'hui, sur les sols et rendrait extrêmement difficile voire impossible l'augmentation de la production alimentaire (céréales et viande) nécessaire pour nourrir un nombre croissant d'hommes.

Les Etats sahéliens ont déjà bien pris conscience de ces problèmes et ont préparé un certain nombre de projets de reforestation. L'action du CILSS et du Club ont permis aux sources de financement d'exprimer leur intérêt pour une part importante de ces projets et des engagements représentant environ 50 millions de dollars ont été pris.

Mais ceci n'est qu'un commencement et un commencement modeste alors que les besoins apparaissent chaque jour plus importants et plus urgents.

Aussi l'heure n'est-elle sans doute plus aux études sur le sujet, mais à l'action. Certes, il serait fort utile d'avoir des données fiables sur la situation forestière au Sahel (ou au moins sur les ordres de grandeur) et sur son évolution tendancielle probable au cours des vingt prochaines années et il sera utile de dresser un plan de travail pour réunir rapidement des données.

Mais quelles que soient les conclusions de ces travaux, on est dès aujourd'hui sûr que l'on ne fera pas d'erreur en augmentant de façon très importante l'effort actuel de reboisement et en multipliant cet effort le plus rapidement possible.

Il faut dès maintenant engager un nouvel effort très important tant de la part des Gouvernements et des populations sahéliennes que de la part de la communauté internationale en vue de réaliser des actions prioritaires qui n'ont pas assez été soutenues pendant cette première phase. Parallèlement aux efforts de reboisement en vue de produire du bois de feu il faudra :

- a) étudier et mettre en oeuvre des actions pour renforcer d'urgence la capacité de programmation et de gestion des pays sahéliens en matière forestière et plus généralement dans le domaine de l'utilisation des ressources naturelles renouvelables.

Concrètement cela devrait se traduire par une prise en considération et un soutien beaucoup plus sérieux à la préparation et à la réalisation de projets en matière de formation de cadres, d'inventaire et d'aménagement des ressources naturelles, d'organisation de l'exploitation ainsi que de la commercialisation des produits et ressources forestières;

- b) promouvoir une prise de conscience parmi la population sahélienne de l'attitude à tenir quant à l'utilisation et au renouvellement de ces ressources.

Il y aurait donc lieu de préparer et de soutenir plus activement des opérations forestières et pastorales intégrant la participation active de la population que ce soit dans les reboisements ou dans l'exploitation et le renouvellement des ressources forestières et pastorales et ceci y compris dans les zones agricoles (production agrosylvopastorale);

- c) encourager et soutenir les expériences et projets portant sur les moyens d'économiser le bois ou de substituer à celui-ci d'autres sortes d'énergie, ceci bien entendu en tenant compte des conditions financières et sociales de la population sahélienne.

Parallèlement à cela, la Communauté internationale devra soutenir l'effort sahélien de façon beaucoup plus massive qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Les projets de reboisement, jugés peu rentables selon les normes habituelles, difficiles à mettre en oeuvre et dont les effets sont longs à se faire sentir, sont loin d'avoir reçu toute la priorité souhaitable. La Communauté internationale devra réviser son attitude face à ces projets.

### La Politique céréalière

La définition d'une politique céréalière, le choix des moyens propres à inciter les producteurs à accroître leur production et à faire en sorte que cet accroissement suive au moins la croissance démographique, le choix notamment d'une politique de prix et de commercialisation sont des questions difficiles qui ont depuis longtemps retenu l'attention des responsables sahéliens et qui avaient donné lieu avant la réunion d'OTTAWA à d'abondantes réflexions. Celles-ci se sont poursuivies au sein d'un Comité restreint CILSS-Club du Sahel et en dehors de ce Comité.

Il a paru intéressant de rappeler le point des réflexions précédentes et de donner ci-après quelques indications sur les plus intéressantes des réflexions nouvelles :

- Un groupe de consultants sous la direction du Professeur BERG avait été chargé d'un travail de réflexion sur la politique de prix et de commercialisation et notamment sur l'opportunité d'une hausse des prix de céréales. La crainte de ce groupe a été de voir se constituer rapidement des excédents de céréales qui devront être stockés, si une telle politique est mise en oeuvre. Sa recommandation a été finalement de laisser le prix des céréales se fixer par le simple jeu de l'offre et de la demande, ce qui exclut la mise en oeuvre d'une politique tendant à éléver le prix d'achat aux producteurs. Soulignons à ce propos que le rapport du Professeur BERG contient sur la commercialisation et le prix des céréales, outre ces recommandations, une masse d'observations et de réflexions qui mériteraient certainement d'être discutées.
- A partir de ces travaux, l'équipe "prix, commercialisation stockage" du Groupe avait mené une réflexion sur une politique de prix qui puisse être recommandée aux Etats sahéliens. Ses recommandations présentées à OTTAWA étaient prudentes et visaient à combiner hausse des prix d'achat aux producteurs et améliorations structurelles pour obtenir une augmentation de la productivité. L'équipe avait également préconisé que plusieurs études soient entreprises : notamment les enquêtes sur la consommation alimentaire dont il a été parlé plus haut, l'étude des répercussions d'une hausse des prix sur les consommateurs urbains et ruraux, sur l'économie des exploitations agricoles etc...  
Depuis la réunion d'OTTAWA, un Comité restreint CILSS-Club du Sahel a continué la réflexion entreprise par l'équipe précédente. Mais cette structure, très légère et ne disposant que de moyens fort réduits, a été très loin de pouvoir réaliser le programme d'études ambitieux défini à OTTAWA.
- Le Colloque de BAMAKO sur les systèmes de production agricole intégrés a nécessairement abordé le problème de l'incitation à accroître la productivité et a donné lieu à quelques réflexions intéressantes.  
Enfin, dans un cadre différent de l'ensemble CILSS-Club du Sahel, le Secrétariat général de la CEAO a organisé, également à BAMAKO, à la fin de 1977, un colloque sur le développement de la production et de la commercialisation dans la Communauté. La Communauté comprenant une part importante de pays sahéliens, les réflexions de ce colloque peuvent apporter des éléments utiles à la stratégie d'auto-suffisance alimentaire que le Club et le CILSS cherchent à préciser.

Quels sont les points essentiels de ces diverses réflexions ?

- Le Comité restreint CILSS-Club remarque d'abord que les producteurs sont les maîtres absous de l'accroissement de la production céréalière. C'est de leurs décisions d'accroître les superficies consacrées aux céréales par rapport aux autres cultures et d'intensifier leur production céréalière que dépend, à terme, l'auto-suffisance alimentaire, d'où l'importance fondamentale des incitations de toutes sortes en vue de cet accroissement.

- Le Comité restreint souligne également, à juste titre, que les problèmes de prix et de commercialisation ne sont qu'un élément d'une politique céréalière qui doit comporter tout un ensemble cohérent d'actions depuis la recherche et la vulgarisation de variétés nouvelles, mieux adaptées, depuis la formation des agriculteurs à des techniques culturales plus productives, la fourniture de facteurs modernes de production jusqu'aux structures de commercialisation et aux prix adaptés.

S'agissant des prix, le Comité restreint pense que, plutôt qu'une hausse des prix à la production, un accroissement des facilités d'écoulement des produits céréaliers semble souhaitable. Ces facilités devraient accompagner d'un accroissement des avantages consentis aux producteurs, que ceux-ci se traduisent par des garanties d'achat des surplus céréaliers à un prix convenable, l'octroi d'avances sur récoltes à un taux d'intérêt raisonnable, ou par des revenus nets céréaliers se comparant avantageusement à ceux des cultures de rente.

La solution aux problèmes est sans doute dans une politique globale qui devrait comporter à la fois, d'après les réflexions du Comité restreint :

- la diffusion de techniques cultures plus efficientes et la mise à la disposition des producteurs des moyens financiers nécessaires pour acquérir les facteurs modernes de production indispensables à la mise en oeuvre de ces techniques,
- l'organisation de la commercialisation de façon à ce que les excédents puissent être achetés à des prix incitateurs et stables par les offices céréaliers, les commerçants privés ou les groupements de producteurs,
- le contrôle progressif des importations de céréales "onéreuses et plus difficiles à produire localement" afin de ne pas entraver le développement de la production des céréales traditionnelles et la coordination des importations commerciales et de l'aide alimentaire,

- la recherche d'utilisations nouvelles des céréales traditionnelles, notamment pour suivre l'évolution du goût des consommateurs et freiner le recours aux céréales importées (le "pain de mil" par exemple),
- la limitation des cultures de rente dont les avantages apparents sont fortement réduits par des importations de céréales.

Tous ces éléments pourraient être rassemblés dans des "plans d'investissement alimentaire" du type de celui qu'a préparé le Sénégal, afin de proposer aux sources de financement un cadre d'intervention et un ensemble d'actions cohérentes et dont la finalité - l'auto-suffisance alimentaire - soit exprimée clairement.

Il conviendrait également que les Etats sahéliens engagent une réflexion sur les objectifs et les moyens d'une politique céréalière afin d'élaborer progressivement une politique commune dans ce domaine.

Dans la note spécifique consacrée à ce problème, le Comité restreint a fait des recommandations qui devront retenir l'attention de la Conférence.

Il a paru utile de mettre en évidence ces deux points : la reforestation et la politique céréalière qui, à la fois, ont donné lieu à des travaux intéressants et qui correspondent à de grandes options stratégiques qui conditionnent l'avenir du Sahel.

La reforestation massive est sans doute la seule réponse possible à la menace de déforestation qui pèse sur le Sahel.

Quant à la politique céréalière, elle est à l'évidence un des éléments essentiels d'une stratégie d'auto-suffisance alimentaire.

La réunion d'AMSTERDAM pourrait, après un large débat sur ces deux points, décider d'un programme d'actions urgentes à entreprendre.

On trouvera maintenant ci-après, le point des réflexions sur les autres volets sectoriels de la stratégie. Les travaux accomplis sont très variables d'un secteur à l'autre : l'élevage a donné lieu à d'abondantes réflexions, d'autres secteurs à des travaux moins importants. On a essayé, pour les uns et les autres d'en souligner les points importants et d'indiquer quelles tâches il serait maintenant souhaitable d'entreprendre.



### III. LES APPROCHES SECTORIELLES

#### A. La production végétale

Une seule équipe a désormais été chargée des problèmes des cultures pluviales et des cultures irriguées, ce qui devrait permettre une meilleure coordination de la programmation de deux activités qui concourent au même but : l'approvisionnement en céréales des populations sahéliennes.

Cet approvisionnement n'a pu être assuré qu'à cours de l'année écoulée que par une aide extérieure importante. Ce que l'on constate, c'est que l'urbanisation rapide des pays sahéliens exige que le système de production agricole fournisse des surplus croissants. Or, l'existence de ces surplus est constamment remise en question par l'aléa climatique d'abord et aussi par le fait que la productivité paysanne ne croît pas encore à un rythme suffisamment rapide. Il faut rappeler que la productivité de chaque actif agricole dans le Sahel devrait augmenter annuellement de 1% environ afin de tenir simplement le rythme de l'évolution démographique.

Si le développement des cultures irriguées peut contribuer à la solution de ce problème en apportant à la fois la régularité des récoltes et les gains de productivité nécessaires, la lenteur inévitable de la mise en œuvre des opérations importantes fait que la contribution de l'agriculture irriguée à l'auto-suffisance alimentaire du Sahel ne sera pas vraiment significative avant longtemps.

À court et moyen terme, la stratégie du développement demeure donc basée sur l'augmentation de la production et de la productivité des cultures pluviales.

#### Les cultures pluviales

L'équipe "production végétale" a donc donné la première priorité à l'élaboration du programme de "première génération". Au cours des cinq années à venir, la population des pays sahéliens va s'accroître d'environ quatre millions si bien que l'on doit prévoir en fin de période un accroissement de la demande en céréales pour la consommation humaine d'environ 800.000 tonnes, ce qui, en prenant en compte les besoins de l'alimentation animale et les réserves pour pertes de semences, exigera la production de plus de 1 million de tonnes supplémentaires d'ici cinq ans, ceci simplement pour conserver le statu quo actuel en matière agricole, statu quo dont on connaît les insuffisances.

On peut espérer que la réalisation du programme de "première génération" fournira un supplément annuel de 900.000 tonnes de céréales par rapport à la période de base, sans compter les productions supplémentaires d'arachides, de niébé, de fourrages et de légumes.

Ce programme va donc dans le sens préconisé par la stratégie et il prépare l'avenir en ce sens que beaucoup d'actions prévues ont un caractère pilote. Il sera nécessaire de les suivre de près afin qu'elles fournissent une base pour développer ensuite des méthodes d'action à grande échelle qui seront nécessaires au Sahel, au delà du programme de première génération.

Ce programme n'est donc qu'un premier pas. Aussi la réflexion sur l'avenir des cultures pluviales à long terme a-t-elle été poursuivie, marquée par deux temps forts : le colloque de BAMAKO sur les systèmes de production intégrés et le colloque sur la mise en valeur des terres nouvelles.

Le colloque de BAMAKO a permis la réflexion sur les bases pour l'intensification exposées dans le rapport de synthèse présenté à OTTAWA. Sans entrer dans le détail des diverses communications qui ont présenté des expériences très variées (y compris l'expérience des zones arides ou semi-arides de l'Inde où la réforme agraire et le désenclavement des zones rurales entrepris sans précautions suffisantes a provoqué une surexploitation des terres et une dégradation importante des sols), on indiquera ici quelques idées-force de ce colloque :

- la nécessité d'une "approche-système" prenant en compte non seulement les facteurs physiques et biologiques de l'environnement mais aussi les facteurs endogènes et exogènes qui constituent l'élément humain;
- la décentralisation des prises de décisions, afin de favoriser la participation locale;
- l'hétérogénéité des types de paysans qui oblige à préparer des "paquets de technologies améliorées" différents et à les prévoir assez souples pour s'adapter à des situations différentes;
- l'intérêt des groupements de paysans qui peuvent faciliter à la fois la transmission des technologies améliorées et prendre en charge un certain nombre de services indispensables à la mise en œuvre de ces technologies.

Quant au colloque sur la mise en valeur des terres neuves, il a eu principalement pour objet une réflexion sur les objectifs des opérations de colonisation des terres neuves et sur les choix à faire et un recensement des problèmes rencontrés au cours des opérations qui n'ont, jusqu'à présent, été que très peu nombreuses.

Le séminaire "Terres Neuves" de Ouagadougou (10 - 13 octobre 1978) a permis un échange fructueux entre experts et responsables, des opérations de mise en valeur de nouvelles terres en cours ou en projets dans le Sahel et dans la sous région, y compris les pays côtiers.

A propos des opérations "Terres Neuves" elles-mêmes, le séminaire a souligné que :

- elles doivent concourir aux objectifs nationaux de sécurisation des revenus des producteurs, d'auto-suffisance alimentaire, de réalisation des équilibres fondamentaux du pays et de protection et amélioration du capital écologique ;
- elles doivent être des actions de développement régional intégré portant progressivement sur tous les types d'activité possibles et concernant les autochtones aussi bien que les colons installés ;
- elles doivent être accompagnées d'actions de développement dans les zones de départ des populations et atteindre rapidement une dimension et un rythme suffisants pour avoir des effets significatifs dans ces mêmes zones de départ.

S'adressant aux Pouvoirs Publics des Etats concernés par les Opérations "Terres Neuves", le séminaire a souligné que :

- le succès de ces opérations est subordonné à la volonté politique des Etats de les mener à bien ;
- cette volonté se mesure par la continuité et par la globalité des efforts publics en faveur de ces Opérations, principalement dans le domaine de la réalisation des infrastructures de base et dans celui de la mobilisation de toutes les énergies, celle des institutions nationales en particulier ;
- la volonté des Pouvoirs Publics peut être un facteur décisif pour obtenir un engagement suffisant et continu des sources de financement extérieures.

S'adressant aux sources de financement extérieures, le séminaire :

- a rejeté la multiplication et la répétition de micro-projets non significatifs mais a recommandé des expérimentations pour la mise au point d'éco-systèmes valables et répétitifs ;
- a recommandé que les interventions des sources extérieures soient plus continues et mieux coordonnées entre elles (en particulier en harmonisant mieux leurs critères d'évaluation et de financement) ;
- a souligné que les études préalables et les infrastructures de base doivent être incluses dans le coût global des opérations mais exclues dans le calcul de leur rentabilité dont les critères habituels, tels que coûts migrant ou coût de l'hectare aménagé, doivent être revus et corrigés.

S'adressant enfin au CILSS et au Club du Sahel, le séminaire leur a recommandé :

- de contribuer à l'élaboration et au financement d'un programme global sahélien et sous régional de développement, en particulier pour la mise en valeur des terres nouvelles et pionnières ;
- d'aider à la mise en place d'une structure de coordination et d'information entre les opérations "Terres Neuves" en cours ou en projet dans le Sahel et dans la sous région (la création d'une revue régionale de développement rural a été proposée) ;
- d'encourager le développement des recherches fondamentales, leur coordination et leur relation avec la recherche appliquée, en particulier dans le cadre de l'Institut du Sahel.

### Les cultures irriguées

Les travaux de l'équipe ont d'abord visé à préparer un programme de "première génération" d'ampleur assez modeste et comportant une part importante de "réhabilitation" des périmètres existants. Les opérations de réhabilitation devraient permettre de tirer les leçons de l'expérience passée notamment en ce qui concerne la gestion des périmètres, la formation des cadres et des agriculteurs, la structure des opérations de mise en valeur.

Par ailleurs, des efforts importants sont faits par les Etats sahéliens ou par des organismes inter-Etats comme l'OMVS, soutenus par plusieurs sources de financement pour préparer de futurs et très importants projets d'irrigation. Cependant, il faut indiquer quelques lacunes qui risquent de retarder certains de ces projets ou de compromettre leur bonne réalisation :

- le renforcement des capacités de programmation des Etats semble particulièrement urgent. Plusieurs pays manquent de moyens en matière de planification des opérations d'irrigation, de préparation et de suivi des dossiers de projets. Il conviendrait d'identifier les besoins les plus urgents dans ce domaine et d'apporter une aide qui pourrait s'inspirer de ce qui a déjà été fait en Mauritanie (SONADER) ou au Niger (ONAHA),
- la réalisation des projets de formation, qui est un préalable absolu à la réussite de nouvelles opérations d'irrigation sur une grande échelle, devrait être accélérée. Des missions multidonateurs pourraient être programmées, afin de préparer le financement et la mise en oeuvre de ces projets.

Des petits projets de formation, liés à des projets spécifiques de production devraient également être lancés. Une mission ad hoc pourrait identifier ces projets.

- l'étude de certains grands bassins fluviaux revêt une urgence particulière : c'est le cas de LOGONE, des VOLTAS, du NIGER.

Le retard que prennent ces études et le danger d'une coordination insuffisante entre les pays riverains risquent d'avoir des répercussions à long terme et de compromettre la future réalisation de grands aménagements communs. Il conviendrait que suivant la recommandation d'OTTAWA (Commission I, recommandation N° 5), le Club du Sahel soutienne de façon plus énergique les aménagements des grands bassins fluviaux et lacustres.

- le renforcement ou la création de structures d'exécution et de gestion des grandes opérations d'irrigation est un problème qui se pose dans tous les Etats. Un recensement systématique des besoins de formation et d'assistance technique reste à faire.

Il y aurait intérêt à ce que les Etats sahéliens et les membres de la Communauté internationale se concertent pour voir comment faire sauter ces goulots d'étranglements. Un grand pas dans ce sens a été fait à la réunion de Dakar (Septembre 1978) sur le financement des projets de cultures pluviales et irriguées inclus dans le programme de première génération.

Les micro-projets d'irrigation à partir des puits, marigots ou petits barrages pourraient être encouragés. Le Club et le CILSS ont fait relativement peu de travail jusqu'ici dans le domaine de l'hydraulique villageoise et pastorale. Or, le problème de l'eau dans les villages et en milieu rural est fondamental. Les nombreuses activités hydrauliques menées actuellement par les pays Membres du CILSS et dans le cadre international d'ententes bilatérales en témoignent. Une coordination régionale pourrait faciliter les échanges d'expériences entre les uns et les autres.

La protection des cultures et des récoltes

Le programme de première génération a été financé et est en cours d'exécution. C'est là un pas important dans la mise en oeuvre de la stratégie. Néanmoins, certains retards de mise en oeuvre risquent d'avoir de graves répercussions.

### Le stockage

Les problèmes de prix et de commercialisation des céréales ont été exposés dans la première partie et on n'y reviendra pas. En revanche le problème du stockage n'avait été que peu étudié dans la première phase des travaux du Groupe, mais il a donné lieu après la réunion d'OTTAWA à une étude(1) qui a montré que des solutions techniques existaient pour le stockage des céréales mais que le coût du stockage inter-annuel était élevé. Elle a également mis en évidence :

- le rôle irremplaçable des stockages traditionnels villageois,
- le lien entre le niveau des stockages et l'amélioration des réseaux de transports. Il semble que cette amélioration pourrait dans de nombreux cas contribuer à la sécurité alimentaire à un meilleur compte que ne le ferait le développement des stockages.

Enfin, l'étude sur le stockage des céréales dans les pays du Sahel a examiné diverses politiques alternatives de stockage qui devront être approfondies.

En conclusion de ce chapitre sur la production végétale, il convient de rappeler les principaux résultats de la réunion tenue à Dakar du 18 au 22 septembre 1978. Il s'agissait d'une consultation regroupant les pays Membres du CILSS et les sources de financement pour examiner une série de projets en cultures irriguées et en cultures pluviales. Parmi les projets présentés, 29 ont fait l'objet d'un engagement. La réunion a insisté également sur le renforcement de la collaboration entre les groupes qui composent l'équipe production végétale, sur la poursuite en 1979 des actions engagées et sur l'organisation de réunions spécifiques par projet important entre les Etats concernés et les sources de financement intéressées, sur la préparation de nouveaux projets qui seraient regroupés dans des programmes d'ensemble cohérents, sur les actions de formation indispensables au succès des opérations. Ces dernières devraient être préparées en collaboration avec l'équipe des ressources humaines.

### B. L'élevage

Le développement de l'élevage dans le Sahel pose des problèmes particulièrement complexes. L'approche adoptée par l'Equipe élevage au cours de la première phase des travaux du Groupe, basée sur un effort important pour recueillir l'information et dialoguer avec les intéressés, avait permis de mettre en évidence les principales contraintes du développement dans ce secteur et avait permis de proposer quelques grandes options stratégiques sur lesquelles un large consensus avait été obtenu.

(1) Etude sur le stockage des céréales dans les pays du SAHEL, CILSS - Club du Sahel, réalisé par ARUP Partners Ireland International et financée par Le Fonds Européen de développement avec la participation de l'USAID, juillet 1978.

En présentant ces options, il avait toutefois été souligné qu'un travail considérable d'approfondissement restait à faire. Depuis la réunion d'OTTAWA, une partie au moins de ce travail a été faite, notamment à l'occasion du Colloque sur l'amélioration des systèmes de production tenu à BAMAKO en février 1978 et de la Réunion de bailleurs de fonds consacrée à l'élevage, tenue à Paris en avril.

Rappelons d'abord que la proposition de stratégie était basée sur cinq thèmes-clés :

- l'évolution du potentiel des ressources naturelles et l'aménagement des espaces pastoraux,
- l'association agriculture-élevage,
- le développement de l'action en faveur de la santé animale,
- la formation et les communications,
- la commercialisation.

La stratégie avait d'abord mis l'accent sur la nécessité de mieux connaître l'éco-système sahélien et d'évaluer avec soin le potentiel des espaces pastoraux. Les travaux effectués par la FAO (1) ont souligné combien étaient encore mal connues les variables fondamentales qui gouvernent l'élevage dans le Sahel des nomades : données physiques sur les pâturages, données économiques : prix aux producteurs, offre et demande de main d'œuvre, données sociologiques : inégalités sociales dans l'appropriation du troupeau, circulation sociale etc... Ils insistent en particulier sur l'insuffisance des connaissances démographiques et affirment qu'une analyse du système potentiel est un préalable à la définition d'enquêtes démographiques utilisables pour le développement.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces pastoraux, il s'agit essentiellement :

- de mieux connaître les potentialités des sols afin d'éviter la surcharge et la dégradation des pâturages que l'on avait connues avant la sécheresse. A cet égard, l'organisation d'un système de surveillance est recommandée,
- de détecter les zones actuellement sous-exploitées faute de points d'eau afin de les équiper et de les mettre en valeur,

(1) "Les systèmes pastoraux sahéliens" FAO 1977.

- d'améliorer les échanges nomades-sédentaires,

- et bien entendu d'améliorer les conditions de vie des pasteurs.

En ce qui concerne l'association agriculture-élevage, le Colloque de BAMAKO a permis de faire progresser les conceptions et d'abord de clarifier les idées en distinguant deux sortes d'association agriculture-élevage :

- celle où les agriculteurs développent leur propre élevage notamment de bêtes de trait,
- celle où coexistent sur une même zone agriculteurs et éleveurs et où ils procèdent à des échanges de biens et de services.

Plusieurs expériences d'association agriculture-élevage ont été présentées au colloque et ont permis des échanges de vues intéressants sur les principales questions soulevées dans la stratégie de développement de l'élevage présentée à OTTAWA. On citera notamment :

- le problème de l'alimentation du bétail : fournir des aliments au bétail que ce soit dans les zones sahéliennes pastorales ou dans les zones soudanaises d'embouchure apparaît de plus en plus comme le problème-clé de développement de l'élevage,
- le problème de l'acquisition des matériels de culture attelée et des bêtes de trait : le coût de cette acquisition doit pouvoir être rentabilisé par le gain sur la production supplémentaire obtenue, ce qui pose une fois de plus le problème de l'équilibre entre le prix des céréales et le coût des facteurs.

En ce qui concerne la santé animale, le programme retenu comportait d'abord une phase préparatoire de trois ans basée sur les recommandations de l'étude franco-allemande sur ce sujet. La réunion de bailleurs de fonds a permis de faire avancer la mise en oeuvre de cette phase préparatoire dont l'objectif est non seulement de parer aux besoins les plus urgents mais encore de préparer un programme à long terme. Une "mini-équipe santé animale" a été chargée de participer, en liaison avec les services nationaux et avec les sources de financement, à cette préparation de l'avenir notamment en revoyant le programme de recherches spécifiques nécessaires et en étudiant la restructuration des services de santé animale.

Enfin, le Colloque de BAMAKO et la réunion avec les bailleurs de fonds ont permis également des échanges de vues sur les problèmes de formation et de commercialisation. Les problèmes de prix et de maintien des positions sur les marchés extérieurs sont essentiels et demanderont des efforts dans le domaine commercial.

C. Les pêches

Les études précédemment réalisées par le Groupe de Travail avaient montré l'importance du potentiel de la région et l'intérêt d'y développer les pêches maritimes et continentales qui peuvent à la fois fournir aux populations sahéliennes une quantité de protéines d'un ordre de grandeur équivalent à celle fournie par l'élevage et alimenter un courant d'exportation important pour la balance commerciale sahélienne.

La stratégie proposée avait en particulier mis l'accent sur la nécessité de former des cadres et du personnel d'exécution. Le petit nombre de projets de développement des pêches élaborés depuis la réunion d'OTTAWA illustre bien ce manque de cadres disponibles pour la conception de l'étude des projets et amène à souligner davantage la priorité à donner à la formation dans ce domaine.

La réalisation du projet régional de formation des cadres à MOPTI, maintenant acquise, constituera une étape importante dans l'amélioration de la formation.

Par ailleurs, les problèmes que pose l'aménagement des plaines d'inondation et les interférences entre la pêche et les cultures irriguées, avaient été évoqués. Une communication au Colloque de BAMAKO montre que ces problèmes méritent d'être étudiés avec soin. Ses conclusions ont une portée générale.

Actuellement, les plaines d'inondation sont le domaine des pêcheurs pendant la crue du fleuve et les possibilités piscicoles sont exclusivement déterminées par l'ampleur et la durée de l'inondation des lits majeurs. Puis, pendant la décrue, la vallée devient le domaine des cultivateurs qui pratiquent les cultures de décrue. Enfin, viennent les éleveurs qui font paître leurs troupeaux avant la prochaine inondation. Trois activités différentes se succèdent donc sur les mêmes lieux.

L'aménagement de la vallée avec maîtrise totale de l'eau réduira de façon importante la grandeur de la crue et les surfaces inondées et donc les possibilités piscicoles.

L'espace sera désormais occupé de façon privilégiée par les agriculteurs au détriment des pêcheurs et des éleveurs. En revanche, en amont, la création de barrages et de retenues créera des possibilités piscicoles importantes nouvelles.

Ce transfert des activités de pêche ne manquera pas de poser de nombreux problèmes, tant sur le plan de l'alimentation des populations en protéines que sur le plan sociologique.

Enfin, la réunion avec les sources de financement consacrée au développement des pêches a montré que si la capacité de programmation des Etats sahéliens dans ce domaine avait besoin d'être sérieusement renforcée, les bailleurs de fonds n'étaient pas non plus suffisamment bien organisés pour appuyer le Sahel en particulier dans le secteur des pêches continentales.

La possibilité des pêches de participer au développement des régions sahéliennes de façon importante est une idée relativement neuve et on n'a pris conscience que récemment de l'ampleur des potentialités. Il paraît urgent maintenant que les sources de financement s'organisent pour apporter un appui efficace à l'étude et à la réalisation des projets.

#### D. L'Ecologie et les Forêts

On a déjà exposé l'état des dernières réflexions sur les menaces qui pèsent sur la forêt du Sahel et sur la nécessité de changer le rythme de la reforestation.

Le Colloque de BAMAKO a été l'occasion d'une étude des méthodes d'approche préconisées par la Conférence des Nations Unies sur la désertification (septembre 1977) et du "Plan d'action" adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1977.

Ce plan s'intègre parfaitement dans la stratégie préparée par l'Equipe Ecologie-Forêts, plus particulièrement dans le sous programme des opérations intégrées agro-sylvopastorales. Les deux projets transnationaux du "Plan d'action" concernant la zone sahélienne (Ceinture Verte et SOLAR) intègreront un grand nombre de projets de première génération des Equipes Elevage et Ecologie-Forêt.

L'essentiel des efforts de l'Equipe durant cette année a été consacré à la mise au point de la formulation de plusieurs projets de première génération et à l'obtention de leur financement.

L'objectif final du programme, c'est-à-dire la réalisation d'une gestion équilibrée et à rendement soutenu des ressources naturelles renouvelables du Sahel, reste la préoccupation majeure de l'équipe. Bien que manquant de moyens pour mener parallèlement toutes ces opérations un effort est en cours pour la mise au point des dossiers d'opérations régionales et nationales visant à cet objectif.

Il s'agit en particulier de la formulation :

- de directives écologiques pratiques propres à faciliter l'approche intégrée dans la formulation des projets de développement ;
- de propositions pour la formation au Sahel même des cadres supérieurs forestiers ;

- de propositions d'aménagements pilotes intégrés des ressources forestières, pastorales et cynégétiques dans une zone du Sahel ;
- d'un projet de soutien et de suivi de la conservation et de l'aménagement des ressources naturelles renouvelables dans le Sahel.

La sensibilisation et la participation effective de tous est une nécessité absolue pour la réalisation de programmes massifs de reboisement. Que ce soit dans le domaine de la reforestation ou dans le domaine de l'impact écologique des projets de développement, que ce soit dans le domaine des études générales, de la programmation et à fortiori de la réalisation des projets, des efforts plus importants d'information et de sensibilisation doivent être engagés.

#### E. Les Ressources Humaines

L'équipe "Ressources Humaines" s'est intéressée au "problème de l'Homme au Sahel".

Le "problème de l'Homme au Sahel" est essentiellement celui de la satisfaction de ses besoins essentiels tels que l'alimentation, la santé, le logement et l'habillement, auxquels viennent s'ajouter des besoins non physiologiques mais non moins essentiels comme l'emploi, l'éducation, la communication, la sécurité, la participation.

L'équipe "Ressources Humaines" ne pouvait bien sûr embrasser dès le départ la complexité de ces nombreux aspects, aussi a-t-elle concentré ses efforts sur la santé et sur la formation du capital humain indispensable pour donner un sens à l'accumulation de capital physique en cours au Sahel.

Sur les quatre axes majeurs retenus dans la stratégie présentée à OTTAWA :

- la transformation des institutions et systèmes de formation et d'éducation,
- la promotion de l'emploi,
- le développement de l'information et de la communication,
- la mise en place d'un système de santé au niveau villageois,

ce sont donc les deux thèmes, éducation-formation-participation et santé-eau-nutrition qui ont donc donné lieu aux travaux les plus importants.

En ce qui concerne le premier thème, les équipes chargées d'un secteur productif ont avancé dans l'identification des besoins en formation pour la réalisation du programme de première génération et pour la préparation des programmes suivants. On soulignera une fois de plus que pratiquement toutes les équipes notent le manque de cadres pour :

- l'identification et la préparation de projets nouveaux,
- la gestion des projets,
- et de cadres techniques bien adaptés aux tâches de formation et de vulgarisation qui doivent entraîner la "mutation" du monde rural.

Une synthèse des besoins formulés par les équipes sectorielles reste à faire. Ce pourrait être une tâche à laquelle un Comité restreint ad hoc pourrait s'atteler après la réunion d'AMSTERDAM.

L'équipe "Ressources Humaines" de son côté a analysé le rapport "CILSS-BIT-USAID" sur les besoins en formation à moyen terme, aux niveaux supérieurs et moyens. Ce document a mis en relief les efforts considérables faits par les Etats du CILSS, depuis leur accession à l'indépendance, pour satisfaire leurs besoins et il a mis en évidence les principales lacunes du système actuel en termes d'organisation, de financement et d'appui au monde rural.

Sans avoir épousé le problème, ce rapport fournit une première base de réflexion pour des réformes du système de formation dans le Sahel.

Enfin, l'équipe "Ressources Humaines" a fait procéder à l'actualisation du Programme de DAKAR, en s'efforçant de préciser le plus grand nombre possible de projets et de les mettre davantage en harmonie avec les objectifs généraux de la stratégie.

La récente réunion de NIAMEY (septembre 1978), consacrée aux projets intéressant les ressources humaines, a pu ainsi se pencher sur quelques 75 projets actualisés de formation et de santé. 44 projets ont suscité un intérêt de la part des sources de financement : 23 au titre de l'axe éducation-formation-participation, 17 au titre de l'axe santé-eau-nutrition. Ces résultats sont encourageants et ils le sont d'autant plus qu'ils s'ajoutent à d'autres appuis apportés au développement des ressources humaines : programmes de bourses, programmes de vaccinations etc... partiellement évoqués à NIAMEY.

Cette réunion a aussi permis d'entrevoir l'amplitude, la complexité et le caractère multi-dimensionnel du secteur des ressources humaines, de même que la spécificité technique de chacun des domaines examinés.

Aussi, malgré les efforts accomplis, un travail très important reste-t-il encore à faire dans le domaine des ressources humaines pour arriver à la formulation d'une stratégie et d'un programme cohérents avec l'ensemble de la stratégie d'auto-suffisance alimentaire. L'équipe pourrait organiser des comités restreints auxquels seraient confiés des mandats limités à un problème précis. On peut penser, sans que la liste soit limitative, aux questions suivantes :

- la formation aux niveaux supérieur et moyen,
- la participation des populations au développement (particulièrement importante pour le succès d'un énorme programme de reforestation par exemple) et les moyens pratiques de la mettre en oeuvre,
- la coordination régionale des radios rurales,
- les problèmes de l'emploi à long terme,
- l'association de la mise en place de systèmes de santé au niveau villageois avec les opérations de développement de la production,
- le rôle que les associations traditionnelles ou de nouvelles formes d'association peuvent jouer dans la mise en oeuvre des projets de développement et dans la mutation du système cultural,
- la coordination régionale du programme élargi de vaccination,
- etc...

F. Les Transports et les Infrastructures

La stratégie présentée à OTTAWA a mis d'abord l'accent sur la réhabilitation et l'entretien routier.

La réunion avec les bailleurs de fonds a permis de constater que la réalisation d'un programme d'entretien routier de première génération évoluait favorablement et que des engagements financiers importants avaient été pris dans ce domaine par les membres de la Communauté internationale.

Cette réunion a aussi permis d'évoquer une difficulté majeure que l'on rencontre en voulant porter l'entretien routier au niveau requis pour sauvegarder le patrimoine existant.

Une grande partie des fonds nécessaires pour atteindre ce niveau doivent être mobilisés sous forme de dépenses de fonctionnement des services chargés de l'organisation.

Or la plupart des Etats sahéliens n'ont pas actuellement les ressources nécessaires pour faire face à toutes ces dépenses d'entretien routier.

Comme les bailleurs de fonds ne sont généralement pas disposés à prendre en charge des dépenses de fonctionnement, il s'en suit inévitablement un entretien insuffisant et une dégradation du réseau.

D'où la nécessité de reconstruire périodiquement des infrastructures construites à grands frais.

Il y a là une source importante de gaspillage de fonds d'investissements, gaspillage bien regrettable quand on a mesuré les énormes besoins du Sahel.

Certains membres de la Communauté internationale ont suggéré la création de Fonds routiers dans les Etats sahéliens.

La solution est séduisante mais la création d'un Fonds n'apporte pas à elle seule la garantie que le Fonds sera approvisionné et le sera suffisamment pour assurer un niveau d'entretien convenable.

Le problème reste donc entier. Il intéresse aussi bien les Gouvernements sahéliens que les donateurs de la Communauté internationale. Les uns et les autres auraient certainement intérêt à concevoir et mettre en place un système qui minimise sur une longue période la somme des dépenses cumulées d'entretien routier et des dépenses de réhabilitation ou de reconstruction. Il semble donc utile qu'un dialogue constructif soit poursuivi sur ce point entre Sahéliens et membres de la Communauté internationale.

D'autres problèmes à court terme mériteraient aussi d'être étudiés et résolus :

- l'unification des législations, afin de réduire les difficultés de franchissement des frontières et donc le coût des transports inter-Etats,
- la standardisation de la charge par essieu etc... .

On notera que ces problèmes concernent aussi les pays côtiers non sahéliens, mais ils intéressent au premier chef le Sahel.

S'agissant du long terme, la stratégie proposée par le Groupe de Travail avait mis l'accent sur l'intérêt de restructurer le réseau de transport sahélien, l'actuel réseau, conçu dans des conditions toutes différentes de la situation politique et économique présente, ne favorisant guère les échanges commerciaux et la coopération entre les Etats sahéliens.

Une première étude, très préliminaire, a été réalisée pour évaluer l'intérêt d'une voie ferrée "transahélienne" qui relierait DAKAR à NIAMEY, reliant ainsi les tronçons de voies ferrées actuellement épars en Afrique de l'Ouest, et constituant ainsi un véritable réseau.

Il est bien évident qu'aucun des tronçons constituant cette voie "transahélienne" ne possède à lui seul une rentabilité suffisante pour justifier sa réalisation. Aussi l'étude a-t-elle utilisé une approche globale, supposant que la voie "transahélienne" était construite en l'an 2000 et examinant si les effets qu'aurait sur le développement des Etats sahéliens intéressés cet axe de transport étaient suffisants pour justifier à posteriori sa construction.

Les résultats obtenus ne manquent pas d'intérêt :

- une voie "transahélienne" permettrait sans doute une structuration différente du développement et notamment du développement industriel de l'Afrique de l'Ouest.

Alors que le système actuel de transports constitué par des voies de pénétration favorise une croissance des pôles industriels côtiers, le développement des Etats de l'intérieur étant limité par le cloisonnement des marchés et subordonné au développement des pôles côtiers, la création d'un axe de transport transahélien permettrait une industrialisation autonome et plus rapide des Etats de l'intérieur :

- la voie transahélienne assurerait aux pays de l'intérieur une plus grande sécurité des liaisons avec la côte et permettrait aux pays sahéliens d'échanger produits industriels et agricoles, ce qui présente un intérêt considérable en période de sécheresse.

- Enfin, le trafic prévisible sur la nouvelle voie devrait permettre d'assurer au moins l'équilibre financier de son exploitation et l'activité économique induite par sa création devrait, semble-t-il, justifier les dépenses importantes de sa construction.

Cette étude n'est qu'une étude tout à fait préliminaire et en aucune façon une étude de pré-factibilité d'une voie "transahélienne". Elle montre néanmoins que l'idée d'une telle voie n'est pas absurde et que cette idée mériterait maintenant d'être approfondie, en commun, par tous les Etats sahéliens intéressés, les pays voisins et les organismes régionaux concernés.

L'idée est d'autant plus intéressante qu'elle est renforcée par l'étude déjà citée sur l'énergie dans la stratégie de développement du Sahel. Le mode de transport par chemin de fer consomme trois fois moins d'énergie importée que le transport routier. La dépendance énergétique du Sahel serait ainsi réduite d'autant.

Elle montre également tout l'intérêt qu'il y a à ne pas considérer le système des infrastructures de transports au Sahel comme un ensemble de liaisons que l'on prolonge ou que l'on complète chaque fois qu'un besoin nouveau se fait sentir, mais comme un système qui oriente dans une large mesure tout le développement socio-économique de la région. On voit tout l'intérêt qu'il y aurait à réfléchir de façon systématique sur le long terme et à établir un schéma directeur des infrastructures de transports.

Par ailleurs, au niveau des infrastructures énergétiques, il ressort de l'étude sur l'énergie dans la stratégie de développement du Sahel, la nécessité pour les pays du Sahel de renforcer leur auto-provisionnement hydroélectrique aux fins d'atteindre une réelle auto-suffisance dans ce domaine. L'aide internationale doit y apporter un soutien massif.

#### IV. LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE

Après avoir exposé les grandes lignes de la stratégie de développement et de lutte contre la sécheresse, le rapport de synthèse présenté à la réunion d'OTTAWA avait attiré l'attention sur un certain nombre de mesures à prendre pour faciliter la mise en oeuvre de la stratégie et hâter la réalisation des programmes :

- l'amélioration des connaissances sur les potentiels du Sahel,
- le renforcement des capacités de programmation,
- le renforcement des structures de mise en oeuvre des projets,
- l'établissement de priorités adaptées aux problèmes particuliers du Sahel.

Au cours des mois qui se sont écoulés depuis cette deuxième réunion du Club, les Etats sahéliens, les représentants des sources de financement, les secrétariats du CILSS et du Club ont fait un effort important pour hâter la mise en forme du programme de première génération et sa réalisation concrète. Au cours de cette période, les uns et les autres se sont trouvés confrontés avec les problèmes évoqués ci-dessus. Aussi, après cette première expérience, est-il utile de faire le point sur les mesures propres à assurer la mise en oeuvre de la stratégie.

En ce qui concerne l'établissement des priorités, le nombre de projets nouveaux n'a pas, pour le moment, été tel que l'on se soit trouvé devant des difficultés insurmontables dans l'établissement des priorités. Aussi les secrétariats du CILSS et du Club n'ont-ils pas jugé urgent de procéder à une application expérimentale de la méthode de sélection multicritère suggérée à OTTAWA pour le choix des projets.

Cependant le problème demeure.

Il peut être un rôle très important du CILSS et du Club que de donner une vue d'ensemble sur les actions entreprises pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement, et d'attirer l'attention sur les dysharmonies qui peuvent se révéler entre les actions entreprises dans les différents secteurs.

En ce qui concerne le renforcement des structures de mise en oeuvre des projets, les Etats sahéliens ont exprimé, dès Avril 1977, leur préoccupation à ce sujet; ils ont demandé l'appui de la Communauté internationale pour la formation des cadres et le renforcement des services nationaux et régionaux chargés de la mise en oeuvre des projets de développement.

Une mission CILSS/CLUB/NU-DCT vient de visiter les Pays du Sahel. Les recommandations de cette mission font l'objet d'un document soumis à la Conférence.

Le besoin d'améliorer les connaissances sur les potentiels du Sahel a été souligné par toutes les équipes.

Rappelons ce qui a été dit plus haut sur l'évolution démographique comparée des villes et des zones rurales, la structure des besoins, l'état actuel de la forêt et la vitesse de déforestation, les prix de revient des différentes cultures à des niveaux techniques différents, les potentialités des zones pastorales, etc...

Si, à court terme, ces lacunes dans l'information sont simplement gênantes pour l'établissement des projets nouveaux, à moyen et à long terme, elles risquent d'être un frein sérieux au développement, en retardant la préparation des projets nouveaux. Elles risquent surtout, pour des projets visant à rétablir des équilibres difficiles (équilibres écologiques notamment) à conduire à des erreurs d'orientation qui peuvent se révéler tout à fait regrettables.

La Communauté internationale a certainement un rôle important à jouer en aidant les Sahéliens - plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent - à collecter les données nécessaires, en mettant en particulier au service des Etats sahéliens les puissants moyens techniques dont elle dispose et un nombre accru de personnels qualifiés.

#### Le renforcement des capacités de programmation

Le rapport de synthèse présenté par le Groupe de Travail à OTTAWA avait crû devoir attirer tout particulièrement l'attention sur ce point : la mise en oeuvre de la stratégie demande et demandera de plus en plus des capacités de programmation importantes pour concevoir et mettre en forme un volume fortement accru de projets.

La mise en oeuvre du programme de première génération et la préparation des réunions avec les sources de financement ont mis en évidence à la fois les efforts importants faits par les services sahéliens pour préparer des projets nouveaux et les lacunes du dispositif existant.

C'est ainsi que, dans le programme de première génération, le nombre de projets déjà anciens (et quelquefois très anciens et antérieurs à la sécheresse) est relativement élevé et que le nombre de projets récemment conçus est encore insuffisant et cela malgré les efforts faits tant par les administrations que par les équipes envoyées sur le terrain par les secrétariats du CILSS et du Club pour la mise en forme des projets.

Aussi toutes les équipes : cultures pluviales, et cultures irriguées, élevage, pêches, forêts, ressources humaines, transports, insistent-elles sur le besoin de renforcer rapidement les capacités de programmation dans pratiquement tous les Etats sahéliens.

Or, si les projets actuels sont un premier pas dans la voie de l'auto-suffisance alimentaire, ils ne sont qu'un premier pas. Ils devront être suivis de beaucoup d'autres. Ils doivent être suivis d'une action massive - notamment en matière de cultures pluviales, de cultures irriguées ou de reforestation - pour amener la mutation nécessaire du système de production. Cette action massive devra être pensée, programmée.

Cela veut dire que les besoins en capacité de programmation, déjà importants aujourd'hui, seront encore beaucoup plus importants demain. Et cela donne la mesure de l'ampleur de l'effort à faire pour porter les capacités de programmation dans le Sahel à la hauteur de ce qui est, et surtout de ce qui sera nécessaire.

L'examen du rapport de la mission CILSS/CLUB/NU-DCT pourrait être l'occasion d'une réflexion en commun sur les mesures à prendre rapidement pour accroître ces capacités.

Il appartient aux responsables sahéliens de prendre les mesures nécessaires pour assurer ce renforcement. Mais la Communauté internationale pourrait beaucoup les aider dans ce domaine en fournissant une assistance technique accrue (assistance permanente aux structures sahéliennes ou envoi de missions pour des tâches spécifiques) et en participant plus largement aux actions de formation nécessaires.

#### La mise en forme de programmes d'ensemble

On a pu reprocher à certaines parties du programme de première génération d'être des "shopping lists" c'est-à-dire de comporter des projets très divers, sans grands liens entre eux et n'ayant qu'un rapport tenu avec la stratégie d'auto-suffisance alimentaire et de développement, mais projets qui ont l'avantage d'être déjà identifiés et au moins partiellement étudiés.

La préparation des réunions avec les bailleurs de fonds, faite au cours de ces derniers mois, a été l'occasion de redresser cette situation. En présentant à ces réunions des projets groupés au sein de programmes qui veulent chacun s'attaquer à un problème majeur pour le développement du Sahel, les Etats comme les Secrétariats du CILSS et du Club ont montré qu'ils avaient le souci de proposer des programmes pratiques, cohérents avec les objectifs généraux que se sont assignés les Sahéliens et cohérents avec la stratégie adoptée à OTTAWA.

Il serait souhaitable que l'effort entrepris dans le sens des groupements de projets au sein de grands programmes dont les objectifs sont quantifiés, soit poursuivi et accentué.

Cette façon d'aborder les problèmes de développement devrait permettre aux Sahéliens comme aux membres de la Communauté internationale de mieux saisir l'efficacité de leurs efforts conjoints pour atteindre un objectif précis et de mieux voir les résultats de ces efforts. Elle devrait faciliter la mobilisation de concours extérieurs accrus pour le Sahel.

L'existence de la stratégie et les perfectionnements apportés à celle-ci devraient apporter une aide très utile pour cette mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble, le programme de première génération devant en définitive devenir un tout cohérent.

La mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble devrait apporter une aide très utile pour cette mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble, le programme de première génération devant en définitive devenir un tout cohérent.

Il est à noter que l'harmonisation des programmes d'ensemble devrait apporter une aide très utile pour cette mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble, le programme de première génération devant en définitive devenir un tout cohérent.

#### Conclusion

Il est à noter que l'harmonisation des programmes d'ensemble devrait apporter une aide très utile pour cette mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble, le programme de première génération devant en définitive devenir un tout cohérent.

Il est à noter que l'harmonisation des programmes d'ensemble devrait apporter une aide très utile pour cette mise en forme harmonisée des programmes d'ensemble, le programme de première génération devant en définitive devenir un tout cohérent.

## V. CONCLUSIONS

En faisant le point des réflexions sur la stratégie d'auto-suffisance alimentaire et de développement et sur sa mise en oeuvre, on a été amené à indiquer quels progrès avaient été faits dans la formulation des grandes lignes stratégiques, quelles orientations nouvelles avaient été proposées sur certains points. On a été amené aussi à évoquer de nouveaux problèmes et à poser un assez grand nombre de questions.

Cela est dû au fait que, depuis la réunion d'OTTAWA, comme on l'a indiqué, l'action du Groupe de Travail a beaucoup plus été orientée vers des problèmes pratiques de mise en oeuvre de programmes que vers des réflexions générales sur la stratégie.

Cette action pratique a soulevé de nouveaux problèmes qui n'avaient pas toujours été clairement perçus lors de la première phase de travaux. Elle a amené à mettre l'accent sur des problèmes déjà identifiés mais dont l'importance avait été sous-estimée et au contraire à en repousser d'autres au second plan.

Mais poser des questions peut être fort utile pour l'avenir si cela doit amener, après une réflexion des intéressés sur les objectifs et les options à prendre, à proposer des solutions adéquates.

Poser des questions peut être fort utile pour l'avenir du Sahel si cela doit faciliter le financement et la réalisation de programmes cohérents qui feront faire des pas décisifs dans la voie de l'auto-suffisance alimentaire et du développement.

Aussi est-il suggéré :

- que les principales questions qui ont été posées donnent lieu à un débat au cours de la réunion d'AMSTERDAM, au moins pour les plus importantes d'entre elles, ou au cours de réunions spécialisées, pour les autres,
- que le travail de réflexion sur la stratégie, les objectifs, les grandes options à prendre soit poursuivi. Après la pause qui a marqué la seconde phase des travaux du Groupe et qui était nécessaire, ne serait-ce que pour tirer les leçons d'un premier essai de mise en pratique de la stratégie, il serait utile de prévoir une troisième phase que le Groupe de Travail aborderait avec un programme précis et des moyens un peu renforcés.

L'expérience a montré que le travail accompli en commun par les experts sahéliens et les experts de la Communauté internationale depuis la création du Groupe avait été fructueux. En une première phase, il a permis de bâtir un cadre stratégique dont l'utilité tant pour les Sahéliens que pour la Communauté internationale n'est plus à démontrer. La deuxième phase qui s'achève a permis de commencer le perfectionnement de la stratégie et a permis de mieux voir les difficultés que rencontrait sa mise en oeuvre et les problèmes qui restaient à résoudre.

Ces problèmes sont nombreux. Aussi une nouvelle phase permettrait-elle maintenant de mieux préparer l'avenir à moyen et long terme et permettrait-elle aux Sahéliens comme aux organismes de financement de mieux définir le travail concret qu'ils auront à faire ensemble demain pour continuer l'œuvre de développement entreprise.

Il existe de nombreux facteurs qui peuvent contribuer à l'échec de la mise en œuvre de la stratégie. Ces facteurs sont principalement liés au manque de coordination entre les différents acteurs impliqués dans le processus de développement. Il existe également des problèmes d'infrastructure et de logistique qui peuvent empêcher l'application effective de la stratégie.

Il existe également des problèmes politiques et sociaux qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie. Ces problèmes sont principalement liés à la présence de groupes armés et à la corruption dans certains pays. Il existe également des problèmes économiques qui peuvent empêcher l'application effective de la stratégie.

En conclusion, la mise en œuvre de la stratégie de développement sahélien nécessite une approche globale et intégrée qui prend en compte tous les facteurs qui peuvent contribuer à son succès ou à son échec.

En conclusion, la mise en œuvre de la stratégie de développement sahélien nécessite une approche globale et intégrée qui prend en compte tous les facteurs qui peuvent contribuer à son succès ou à son échec.

En conclusion, la mise en œuvre de la stratégie de développement sahélien nécessite une approche globale et intégrée qui prend en compte tous les facteurs qui peuvent contribuer à son succès ou à son échec.

## VI. PROGRAMME DE TRAVAIL 1979

### 1. INTRODUCTION

A la lumière des études menées sur des problèmes d'ordre général, des résultats acquis au cours des rencontres avec les donateurs sur les projets de première génération et des recommandations des colloques organisés sur des thèmes techniques, le travail de perfectionnement de la stratégie de développement et de mise en oeuvre du programme de première génération au cours de la saison à venir concerne les aspects principaux suivants :

- a) la poursuite des études sur des problèmes d'ordre général déjà évoqués à OTTAWA;
- b) le suivi des projets de première génération financés et en cours d'exécution notamment ceux d'entre eux qui sont considérés comme des projets pilotes devant améliorer la formulation des projets de seconde génération;
- c) la concertation en réunion d'Equipe ou de Comité élargi sur des problèmes très importants et insuffisamment débattus à ce jour (problème de commercialisation, prix et stockage, etc...);
- d) l'étude par des comités restreints de problèmes précis devant permettre une meilleure intégration des travaux des Equipes sectorielles (Formation, Santé, Ecologie).

Ces différentes tâches seront assumées par :

- le personnel permanent des secrétariats du CILSS et du Club,
- des comités restreints mis en place par les Equipes;
- et par les Equipes convoquées en réunion si nécessaire.

L'appui de la Communauté internationale et des services nationaux sahéliens sera encore indispensable pour l'exécution de ces tâches.

### 2. LE PROGRAMME DE TRAVAIL 1979

Pour chacun des principaux secteurs, les secrétariats du CILSS et du Club proposent ce qui suit :

A) Les problèmes d'ordre général

- 1° La poursuite de l'étude sur les perspectives énergétiques du Sahel, notamment les recommandations pertinentes relatives à la reforestation.
- 2° La poursuite de l'étude sur les charges récurrentes des projets de développement.
- 3° La mise en oeuvre des recommandations relatives au renforcement des capacités sahéliennes en matière de programmation, de gestion et d'évaluation des projets de développement.
- 4° L'étude de l'harmonisation des modalités de financement.

B) La production végétale

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets de cultures pluviales et irriguées qui ont fait l'objet d'engagements financiers.  
Particulièrement pour les cultures irriguées, il sera nécessaire d'aider les Etats sahéliens pour la planification des aménagements hydro-agricoles et pour la formation des actions connexes indispensables à la réussite d'une politique de cultures irriguées (Formation des cadres, gestion, etc..);
- 2° d'aider les pays sahéliens qui en manifesteraient le désir, dans l'élaboration d'une politique céréalière permettant d'établir un "plan d'investissement alimentaire" à l'instar de ce qui a été fait au Sénégal. Sénégal;
- 3° d'organiser une réunion d'experts sur les problèmes de commercialisation, politique des prix et de stockage. La réunion se pencherait particulièrement sur les recommandations du Rapport BERG et sur d'autres études entreprises par le Comité restreint et en dehors du Club;
- 4° d'organiser la réflexion sur l'important problème d'approvisionnement en eau des zones rurales, d'aider à la mise au point d'un programme régional à soumettre aux sources de financement.

C) L'élevage

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets financés et en cours d'exécution;
- 2° d'organiser des comités restreints sur des problèmes relatifs à la Santé Animale et aux projets sylvo-pastoraux en liaison avec l'Equipe Ecologie.

D) Les Pêches

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets financés, en particulier la mise en oeuvre du Centre Régional de formation de Mopti;
- 2° d'organiser un séminaire sur l'aménagement des plaines d'inondation.

E) L'Ecologie - Forêts

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets financés et en cours d'exécution;
- 2° d'organiser une rencontre de l'Equipe sur les sujets suivants :
  - l'élaboration et la mise en oeuvre des projets sylvo-pastoraux en liaison avec l'Elevage;
  - la formation des cadres supérieurs forestiers,
  - les directives écologiques pratiques,
  - les moyens d'accélérer la réalisation des projets de reforestation.

F) Les Transports

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets financés et en cours d'exécution;
- 2° d'établir une cellule consultative de planification régionale;
- 3° d'établir des liens de coopération avec les Organismes régionaux concernés par les problèmes des transports en vue de la promotion d'études communes.

G) Les ressources Humaines

Il conviendra en 1979 :

- 1° d'assurer le suivi des projets financés;
- 2° d'organiser des comités restreints pour des tâches spécifiques;
- 3° d'examiner avec toutes les Equipes sectorielles leurs préoccupations dans le domaine de la formation et de la santé humaine.

Toutes ces tâches devront être détaillées et faire l'objet d'un programme de travail précis à l'occasion de la prochaine réunion de l'Equipe de Synthèse du Groupe de Travail. Une telle réunion pourrait se tenir dès le début de l'année 1979.

3. L'INFORMATION

En 1978, les Secrétariats du CILSS et du Club ont soutenu les efforts des pays sahéliens pour informer la communauté internationale sur les perspectives de développement et les besoins du Sahel.

Ils ont contribué à l'organisation des voyages de sensibilisation du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats du CILSS.

Ils ont facilité l'organisation du voyage de Ms. Lilian Carter en France, à la FAO et dans quatre Etats Membres du CILSS.

Ces visites ont été utiles pour sensibiliser la communauté internationale à propos de la situation dans le Sahel. La visite de la mission du CILSS a permis à la communauté internationale de prendre mieux conscience de la solidarité régionale sahélienne.

Les Secrétariats du CILSS et du Club ont facilité la publication d'articles sur le Sahel dans la presse internationale. Ils ont organisé, avec l'appui de l'OCDE, de nombreuses émissions radiophoniques sur la situation d'urgence et les besoins du développement. Le Secrétariat du Club a tenu au courant le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE des requêtes d'aide alimentaire formulées par les Etats Membres du CILSS.

Le Secrétariat du Club a entrepris un travail de collecte et d'analyse sur les indicateurs économiques et sociaux disponibles dans les pays sahéliens. Cette étude devra être poursuivie et améliorée (■).

Il a établi un document aussi complet que possible sur les projets de développement en cours dans le Sahel et les projets à l'examen. Ce document peut être un outil extrêmement utile pour les donateurs et pour les responsables sahéliens. Il devra être amélioré et tenu à jour (■■■).

L'ensemble de ces actions seront poursuivies et renforcées durant l'année 1979.

Toutes les actions engagées sous l'égide du CILSS et du Club doivent continuer à concourrir à l'accroissement des ressources mises à la disposition du Sahel. L'objectif du CILSS et du Club est de poursuivre leurs actions pour élargir le nombre des pays qui veulent soutenir les efforts des gouvernements sahéliens et pour informer plus encore les services nationaux sahéliens sur les objectifs et les actions du CILSS.

#### 4. PROCHAINE REUNION DU CLUB DU SAHEL

Les Secrétariats du CILSS et du Club prendront les contacts nécessaires pour organiser en Afrique la prochaine réunion du Club du Sahel.

Il est proposé que cette réunion se tienne au début de l'année 1980.

Il a été mis en place un comité de suivi et de conseil  
qui devait être déclaré au ministère de l'Énergie et  
des Ressources. Ce comité devait être composé de deux élus du  
parti libéral et deux élus du parti progressiste-conservateur.  
[REDACTED] devait faire partie de ce comité.

Le décret n° 1039 fut promulgué le 27 juillet 1984.

Cette loi a été adoptée par la Chambre des députés le 10 juillet 1984 et a été assentie par le Sénat le 12 juillet 1984. Le Gouvernement a alors dévoilé les détails de la loi. Les détails ont été divulgués dans une sériée de documents intitulés "L'application de la loi sur les émissions de gaz à effet de serre". Ces documents ont été publiés dans plusieurs publications, dont "Le Journal officiel du Canada".

### La fonction publique du Canada

Le Gouvernement a également mis en place une nouvelle fonction publique dans le secteur public. La fonction publique est une fonction publique qui travaille pour le Gouvernement et qui a pour mission de servir le public. La fonction publique est une fonction publique qui travaille pour le Gouvernement et qui a pour mission de servir le public.

La fonction publique est une fonction publique qui travaille pour le Gouvernement et qui a pour mission de servir le public.

ANNEXE

---

Principaux documents publiés depuis la réunion d'OTTAWA :

- Notes de présentation et comptes rendus des réunions avec les bailleurs de fonds;
  - Développement rural intégré et amélioration des systèmes de production agricole, Synthèse du Colloque de Bamako (20 février - 1er mars 1978);
  - Document de travail pour le colloque sur la mise en valeur des terres neuves : "Les opérations de colonisation des Terres Neuves" (10 -13 octobre 1978);
  - Le Développement rural intégré. Note d'information CILSS-Club du Sahel - Décembre 1978;
  - "Les systèmes pastoraux sahéliens" FAO 1977
  - "Les systèmes ruraux sahéliens" SEDES, Janvier 1978;
  - Rapport du Comité restreint de travail CILSS/Club du Sahel sur les problèmes de commercialisation, de stockage et de prix dans les pays sahéliens;
  - Problèmes posés par la mécanisation dans les pays Membres du CILSS - Décembre 1977;
  - Etude sur le stockage des céréales dans les pays du Sahel. Juillet 1978;
  - Groupe Consultatif pour la Production Alimentaire et pour l'Investissement dans les pays en développement. Rapport de la Quatrième réunion;
  - CEAO Bureau Communautaire de Développement Agricole. Colloque sur le développement de la production et de la commercialisation des céréales dans la Communauté. BAMAKO 28 novembre-2 décembre 1977;
  - La Réalisation d'une voie ferrée transsahélienne et le développement du Sahel. 1977.
  - L'énergie dans la stratégie du développement du Sahel - septembre 1978.
-

XXVII

ANATOLE DUMOULIN Ainsi l'application de la loi de l'assurance maladie à l'agriculture devient une question de taille dans le débat sur la sécurité sociale. Les agriculteurs sont alors divisés entre ceux qui soutiennent l'application immédiate et ceux qui demandent une transition progressive. Les derniers sont principalement représentés par les organisations paysannes comme la Confédération nationale des agriculteurs (CNA) et le Syndicat national des agriculteurs (SNA).

Le débat sur l'application de la loi de l'assurance maladie à l'agriculture est également marqué par la présence de deux groupes d'opposants : les agriculteurs qui réclament une transition progressive (comme le Syndicat national des agriculteurs) et les agriculteurs qui réclament une application immédiate (comme la CNA). Ces deux groupes se retrouvent dans les deux principales organisations paysannes.

Enfin, le débat sur l'application de la loi de l'assurance maladie à l'agriculture est également marqué par la présence de deux groupes d'opposants : les agriculteurs qui réclament une transition progressive (comme le Syndicat national des agriculteurs) et les agriculteurs qui réclament une application immédiate (comme la CNA). Ces deux groupes se retrouvent dans les deux principales organisations paysannes.

En conclusion, le débat sur l'application de la loi de l'assurance maladie à l'agriculture est marqué par la présence de deux groupes d'opposants : les agriculteurs qui réclament une transition progressive (comme le Syndicat national des agriculteurs) et les agriculteurs qui réclament une application immédiate (comme la CNA). Ces deux groupes se retrouvent dans les deux principales organisations paysannes.